L'Echo de Manitoba

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

"TOUT DROIT."

VOL. I. WINNIPEG, MANITOBA, JUILLET 28, 1898. No 26

LA GUERRE

LA SITUATION.

Les opérations actives ont cessé momentanément; et l'on parle officiellement d'ouvertures de paix faites par l'Espagne à Washington, par l'intermédiaire de l'ambassadeur de France.

L'expédition projetée par les Américains sur Porto Rico semble devoir être ajournée, ainsi que l'envoi de l'amiral Watson avec une flotte imposante sur les côtes d'Espagne, dans le but non seulement de détruire la flotte espagnole de l'amiral Camara, mais aussi de faire une sorte de démonstration navale destinée à impressionner les puissances européennes.

Le moment semble donc propice à une étude d'ensemble de cette lutte qui par ses résultats ressemble plus à un massacre qu'à une guerre.

LES CAUSES DU DÉSASTRE.

Les documents manquent encore pour discuter et apprécier sainement les opérations tactiques ou stratégiques et bien qu'il soit impossible de nier certaines fautes grossières du commandement, il serait injuste de lui en attribuer toute la responsabilité.

Une seule chose reste indiscutable, c'est la bravoure déployée par les soldats et les marins espagnols; cette bravoure est attestée par les Américains eux-mêmes.

Ces réserves faites, quant aux généraux et soldats combattants, il reste à examiner la conduite et la direction du Gouvernement.

A ce point de vue, il est évident que la part de responsabilité des chefs suprêmes, dans les causes du désastre, est terriblement lourde.

La flotte de l'amiral Cervera n'était pas en état de se mesurer avec ses adversaires. L'un de ses cuirassés n'avait pas même ses gros canons, restés en Italie; l'approvisionnement en munitions était insuffisant; si l'amiral s'est trouvé bloqué à Santiago c'est à cause du manque d'organisation pour assurer à ses vaisseaux un ravitaillement rapide de leur combustible.

Les forts de l'entrée de la rade étaient armés de vieux canons, pour la plupart d'une portée insuffisante, et l'on pourrait allonger indéfiniment la liste des preuves qui ne laissent aucun doute sur le manque absolu de préparation du haut commandement militaire et naval.

On peut alors se demander pourquoi dans de pareilles conditions, on a commis le crime abominable d'envoyer ces gens sans défense possible à une mort et à une destruction certaines?

Hélas la raison en est bien simple: Il fallait sauver la Monarchie.

C'est la deuxième fois depuis 30 ans qu'il nous est donné d'assister à ce spectacle désolant d'un peuple décimé, ruiné, menacé de perdre même son nom, par l'entêtement funeste d'une souveraine, d'une mère, décidée à tout tenter pour sauvegarder le trône de sa progéniture.

En 1870 la France était menée à la guerre par une faction politique dont l'impératrice était l'âme, et l'armée française, conduite à Sédan, malgré les protestations, et les révoltes de Mac-Mahon, traînant parmi ses bagages le fantôme du Souverain que la Mère sacrifiait à l'avenir du Fils, était elle aussi la victime des intérêts dynastiques.

L'analogie est frappante, de l'Espagne mourant pour sauver la Monarchie, avec la France vouée à la défaite par l'ambition de l'impératrice Eugénie.

Il faut pour être juste, avouer que la honte de cette conduite retombe non point tant sur la tête de ces deux souveraines, chez qui l'amour maternel excuse, en quelque sorte le crime, que sur certains hommes politiques ambitieux, cramponnés au trône, complices du crime, et souvent plus acharnés que la Souveraine elle-même pour l'œuvre sinistre dont dépend leur avenir.

Fanatisme odieux, ou ambition honteuse, le mobile de leur conduite soulève l'indignation et la réprobation.

Lâches devant l'opinion populaire, incapables de lui donner satisfaction, ils ont depuis le commencement jusqu'à la fin sacrifié la flotte, l'armée, pour éviter le soulèvement de colère et d'indignation qu'ils entendent gronder sourdement d'un bout à l'autre de la Péninsule.

Certes le spectacle est profondément pénible de ce pauvre peuple espagnol agonisant et râlant sous la succession de défaites sans noms, défaites dont les véritables auteurs sont bien plus le Gouvernement Espagnol que les Américains; mais si cette effroyable catastrophe avait pour effet de faire disparaître cette cohorte d'incapables ou d'ambitieux sans pudeur à qui l'Espagne est redevable de sa honte et de sa ruine, nous nous réjouirions pour l'Espagne, car avec les nobles qualités qui n'ont point cessé d'être l'apanage de son peuple, il lui serait permis d'espérer reprendre dans un avenir prochain, parmi les nations actuelles, la place qu'elle est digne d'occuper.

Nouvelles Sensationelles.

Mysterieuse Disparition.

Bien qu'il y ait six semaines que M. Pambrun, le Gérant de la Banque d'Hochelaga, ait laissé l'hôtel Martin, à New York, en destination pour Winnipeg, et malgré que ses valises soient parvenues à la gare de Winnipeg, il n'est pas encore arrivé à domicile et on n'en a reçu aucune nouvelle.

M. Tardivel, de *La Verite*, et beau-frère de M. Pambrun, s'est rendu, dit-on, à New York pour mettre la police à la recherche de son beau-frère, mais on n'a pu découvrir aucune trace ni aucun indice de sa personne.

Sa subite disparition alarme sa famille et donne lieu à bien des conjectures que la prudence nous conseille de taire pour le moment.

Transaction Scandaleuse.

On parle beaucoup en ce moment d'une certaine transaction scandaleuse à une de nos principales banques de Winnipeg, et dans laquelle un des membres du clergé se trouverait grandement compromis.

Cette transaction est en voie d'être livrée à la publicité et ne manquera pas de causer une grande sensation.

Stony Mountain.

Nous sommes en position d'annoncer que d'ici peu de temps, l'enquête sur le Pénitencier de Stony Mountain va recevoir une conclusion qui, si non tout à fait conforme au rapport de M. Wade, donnera satisfaction complète à l'opinion publique.

Le Préfet actuel, M. Irvine, qui a déjà dépassé l'âge fixé, serait mis à la retraite, avec la pension à laquelle il a droit.

Le Nouveau Gouverneur-General.

L'on annonce officiellement la nomination du Comte de Minto comme Gouverneur-Général du Canada, pour succéder à Lord Aberdeen.

La presse de Londres fait de nombreux commentaires à ce sujet, et il semble que le Comte de Minto, qui n'est pas un inconnu pour notre pays est appelé à continuer dignement l'œuvre de son prédécesseur.

Sous le nom de Vicomte Melgund, il fut secrétaire militaire du Gouverneur-Général Lansdown au Canada.

Ancien officier des "Scots Fusiliers" il fit partie de l'Etat-Major du Général Middleton pendant le mouvement de 1885.

Il prit part comme volontaire à la campagne d'Egypte en 1882.

Son nom de famille est Gilbert John Elliot — Murray — Kynynmound — Elliot.

Il a épousé en 1845 la fille du Général Honorable Charles Grey.

Revolte en Chine.

1,500 Soldats Tues par les Insurges.

CANTON, 15.

Les rebelles ont défait les troupes impériales près de Woo Chow, leur tuant 1,500 hommes. Le préfet de Woo Chow dit qu'il sera obligé de se rendre s'il n'a pas de renforts aujourd'hui. Les rebelles disent qu'il a l'intention de renverser le Gouvernement Mandchou.

On dit que le Ministre de France a informé le Gouvernement de Pékin que la France pourra être forcée d'intervenir à main armée, parce que les intérêts français sont menacés dans les Provinces du Sud.

Victoire Francaise au Soudan.

Un Point Tres Important Conquis par la France.

On écrit de Paris:

Le ministre des colonies vient d'être informé que l'expédition partie de Bammako pour aller châtier l'injure faite au capitaine Morisson par Babemba, roi de Sikasso, s'est acquittée de sa mission.

Le ministre des colonies a reçu la nouvelle qu'un corps de 1,500 hommes, comprenant de l'artillerie sous les ordres du lieutenant-colonel Audéoud, s'est emparé, après un brillant combat, du tata de Sikasso, qui est très vaste et très fort. Deux Européens ont été tués, plusieurs blessés, et quelques soldats indigènes tués ou blessés.

Babemba a été tué avec un grand nombre de ses soldats.

Prosperite.

Generale.

Les résultats de l'année commerciale 1897-98 viennent d'être publiés, et leur examen prouve que malgré les cris et les prédictions pessimistes des Conservateurs, le Gouvernement Libéral a donné à notre commerce une impulsion nouvelle.

L'augmentation du commerce est de $44,000,000 sur le total de l'année dernière qui elle-même détenait jusqu'à présent le record.

Les Exportations figurent dans ce total pour $24,723,678, et les Importations pour $19,336,174.

L'augmentation du revenu des douanes atteint le chiffre respectable de $1,983,263, et ce résultat est significatif si l'on veut bien se rappeler que les droits ont été abaissés pour nombre d'articles; en particulier par suite du tarif Préférentiel.

Il convient d'ajouter que dans ce total ne figure point le résultat du Yukon, et que celui-ci compris le total dépassera $2,000,000.

Autre fait probant à signaler, les dépôts dans les caisses d'épargne ont augmenté de $1,447,000 durant l'exercice dernier, bien que le taux de l'intérêt eut été réduit de 3% à 2½%.

Enfin le mois de juin a donné un revenu de $3,221,000, contre $2,314,000 pour le mois correspondant de 1897. C'est là une constatation d'autant plus remarquable que par suite de la guerre Hispano-Américaine, la France et l'Angleterre accusent toutes les deux pour cette même période une diminution assez considérable dans leur commerce.

Enfin une dernière preuve de la Prospérité Générale, dans les milieux mêmes que le Parti Conservateur déclarait devoir être les plus atteints par la politique financière du Gouvernement, le nombre des ouvriers employés dans les diverses grandes manufactures a augmenté considérablement.

Ce sont là des faits, des résultats contre lesquels toutes les déclamations de politiciens aux ambitions déçues, ne sauront prévaloir.

Réjouissons-nous donc des résultats obtenus, car ils promettent pour l'avenir de notre patrie une ère de prospérité, qui la placera au premier rang des nations les plus commerçantes.

Creusement des Canaux du St-Laurent.

L'Ingénieur en Chef du Gouvernement, M. Schreiber, vient de faire l'inspection des travaux en cours d'exécution pour creuser plus profondément les canaux du St-Laurent.

Il déclare que les travaux avancent rapidement, et tout porte à croire que suivant la promesse faite, les travaux seront terminés pour l'ouverture de la prochaine saison de navigation.

C'est une question de la plus grande importance pour le commerce du Canada.

L'ECHO DE MANITOBA.

Publié tous les jeudis par la Cie d'imprimerie "L'Echo de Manitoba."

Toutes communications devront être addressées à

L'ECHO DE MANITOBA,

BOITE 1309, *WINNIPEG, MAN.*

CORRESPONDANCE D'OTTAWA

L'attention du public a été si complètement absorbée par l'obstruction scandaleuse du Sénat, que la discussion du Bill des $300,000 à la Chambre des Communes est passée presqu'inaperçue.

Il n'est point sans intérêt d'y revenir, car il importe de préciser par des faits les véritables intentions du Parti Conservateur.

Ce Fonds des Ecoles n'est point la propriété du Dominion, mais bien exclusivement celle de la Province de Manitoba; il suffit pour le prouver de rappeler que le Gouvernement en paie les intérêts à la Province.

D'autre part le Bill proposé, ayant eu soin de spécifier que la somme de $300,000 devait "servir exclusivement à supporter et maintenir les Ecoles Publiques," on se demande vraiment quel mobile pouvait avoir l'opposition en s'objectant à ce Bill.

M. LARIVIÈRE.

Ce motif nous apparait dans toute sa laideur lorsqu'on relit les explications de M. LaRivière à ce sujet.

Le Député de Provencher a dû reconnaître que lorsqu'il faisait partie du Gouvernement Norquay, il avait réclamé pour le Manitoba le droit de disposer sans aucune restriction des 2,797,900 acres qui formaient le Fonds des Ecoles.

Après quelques hésitations, M. LaRivière fut obligé d'avouer le fait, puis il ajouta:

"Je parlais alors à un point de vue exclusivement provincial, mais ma position a changé depuis Je suis maintenant membre du Parlement Canadien et je n'ai plus à considérer l'affaire qu'au point de vue du Dominion."

Quel aveu plus sincère peut-on exiger! C'est vraiment pitoyable.

Notez que Sir John Macdonald, dans des circonstances semblables, a consenti à ce même Gouvernement Norquay, un prêt sur ces mêmes Fonds des Ecoles.

Toute la différence, c'est qu'alors les Conservateurs étaient au pouvoir, et qu'aujourd'hui ce sont les Libéraux, mais pour ces gens-là la raison est suffisante!

M. Hugh John Macdonald a déclaré dans différents journaux que le Manitoba approuvait le Sénat, il est fort probable que M. Macdonald pourra à la prochaine occasion se rendre compte de sa complète erreur, dans l'appréciation du sentiment populaire.

* *
*

M. Nicholas Flood Davin est de retour dans l'Est après avoir charmé le Club Conservateur de Winnipeg "Maple Leaf," par l'originalité de ses aperçus sur la situation politique.

Nous noterons en passant les accusations habituelles de corruption, d'extravagances et autres ritournelles qui sont la ritournelle accoutumée des déclarations conservatrices. Il suffit de rappeler que malgré un examen hostile et une malveillance de tous les instants de la Session, le comité des comptes publics n'a pu trouver la moindre vraisemblance qui put justifier pareilles accusations.

(*Suite, page 5*)

L'Echo de Manitoba

JEUDI, 28 JUILLET, 1898.

Errata

Deux erreurs se sont glissées dans notre dernier numéro qu'il importe de rectifier.

Dans la lettre d'un Canadien-Français au sujet de *La Defense* au lieu de :

Nous comptons sur l'émigration française "pour nous *renfoncer.*"

Lisez :

"Pour nous *renforcer.*"

Dans l'article intitulé :

Perfidie Conservatrice

Au lieu de :

Nous sommes l'organe d'une nation, "*non d'une race.*"

Lisez :

"*Non d'un homme*"

A Mediter

C'est vraiment un spectacle bien divertissant que celui auquel nous fait assister toute la presse conservatrice, jetant aux échos de la Puissance, les douloureux et touchants sanglots de sa profonde et superbe indignation en présence de la nomination à différents postes d'hommes universellement connus pour leur dévouement au Parti Libéral.

On se donne bien de garde, de discuter la compétence des nouveaux élus, elle est indiscutable; il fallait donc trouver quelque motif pour permettre aux appétits déçus d'épancher leur bile, et ne trouvant rien de mieux, on reproche aux nouveaux élus d'être de sincères partisans du Gouvernement actuel.

C'est simplement bouffon.

Il n'est pas inopportun, semble-t-il, pour rappeler ces gens là au sérieux de leur remémorer certains faits d'histoire ancienne.

Nous puisons dans le bulletin officiel de la Chambre des Communes.

En l'an de grâce 1895, Sir Adolphe Caron, K. C. M. G., étant Grand Maître des Postes, un certain M. A. A. C. LaRivière qui n'est point tout à fait un inconnu dans le Comté de Provencher, bien qu'à vrai dire ce brillant météore, visible dit-on à l'œil nu, paraisse rarement à l'horizon visuel de ce comté, M. A. A. C. LaRivière, donc, écrivit au Grand Maître des Postes pour lui recommander un de ses plus chauds partisans dont le contrat de malle expirait prochainement, (le 31 décembre 1895).

Il priait Sir A. Caron

"de faire en sorte qu'il n'y ait point de soumission demandée"!!!

Quand on est Conservateur, c'est naturellement pour conserver, et l'on conjugue en famille :

Je conserve, tu conserves, il conserve, etc., ...

Notons en passant que le susdit contrat avait été donné au titulaire en 1892 par suite d'un *arrangement prive*, toujours sans soumission (celle du titulaire envers son député ayant sans doute parue suffisante !) au prix de $130 par année.

Mais les fonctionnaires des bureaux des postes, soucieux de la légalité, publièrent une demande de soumission, fixant au 15 novembre la date d'ouverture pour la réception des dites soumissions.

Deux applications furent reçues, l'une pour $125, l'autre pour $96.

Cela ne faisait point du tout l'affaire du Conservateur M. LaRivière qui, prenant sa meilleure plume de Tolède, envoya au Grand Maître des Postes cette missive foudroyante :

SAINT-BONIFACE,
3 novembre 1895,

MON CHER M. LE MINISTRE,

Comment se fait-il qu'en dépit de ma recommandation de continuer l'ancien contrat pour le transport des malles entre St-Boniface, la Grande-Pointe et l'Ile des Chênes, l'on persiste à demander des soumissions ?

J'ai eu assez d'ennui déjà au sujet du choix d'un courrier entre Winnipeg et St-Malo où on a laissé de côté un ami, un employé fidèle, pour le remplacer par *tout le contraire*, et ce malgré une recommandation formelle de ma part.

Votre bien dévoué,

A. A. C. LARIVIÈRE.

(Nous avons mis en italiques ces mots *tout le contraire* qui seront certainement appréciés par qui de droit).

En présence d'un rappel à l'ordre aussi impératif, Sir A. P. Caron se conformant aux vrais principes conservateurs, s'empressa de faire amende honorable, ainsi qu'en fait foi la lettre suivante :

OTTAWA,
18 novembre 1895,

MON CHER M. LARIVIÈRE,

J'ai le plaisir de vous informer que conformément à votre recommandation, j'ai donné les ordres nécessaires à l'effet de pourvoir au renouvellement du contrat pour le transport des malles entre l'Ile de Chênes et Saint-Boniface.

Bien à vous,

ADOLPHE P. CARON.

En effet le 11 novembre le Bureau des Postes retirait la demande de soumission et annonçait que le contrat avait été adjugé à l'ancien titulaire pour $130 par année.

Ainsi donc pour conserver un électeur à M. LaRivière, le Gouvernement Conservateur faisait perdre au Trésor une somme totale de $136 sur la durée du contrat.

C'était payer un peu cher, ne vous semble-t-il pas, l'honneur d'être représenté par Monsieur LaRivière.

Ce n'est pas tout encore.

Le Gouvernement Laurier, mis au courant a cassé le contrat, fait appel à de nouvelles soumissions et a trouvé adjudicataire à $74. C'est donc pour la durée du contrat qui est de quatre années, une économie totale de $224 sur l'ancien prix.

Et maintenant instruisez-vous, chers électeurs, et jugez-en par vous-mêmes.

Ne croyez-vous pas que le plus sûr moyen de conserver vos piastres, ce serait justement de n'être pas Conservateur ?

Les Galiciens

C'est encore un des thèmes favoris de l'opposition, cette question de l'Immigration Galicienne !

Il faut reconnaître que le thème n'est pas mal choisi, car il prête aux développements les plus pittoresques, et dame, vous savez, les sujets sont rares à l'heure actuelle qui peuvent fournir un semblant de prétexte pour taper contre le Gouvernement.

Donc un journaliste, à court de copie, ayant un beau jour aperçu quelque convoi de ces Galiciens, qui, il faut en convenir, ne paient pas de mine, a saisi la balle au bond ; dès lors parmi une certaine presse les Galiciens ne sont plus que le rebut des Nations, et quelque chose de moins encore ; ils sont accusés d'apporter dans notre pays le germe de toutes les épidémies, et celui de tous les vices ; on accuse le Gouvernement de leur donner $5 par tête pour les décider à émigrer chez nous.

Bref, à écouter ces prophètes tonitruants, l'immigration galicienne peut compter au nombre des fléaux les plus terribles.

De tout cela que reste-t-il, lorsqu'on vient à étudier sérieusement la question ?

Ceci :

Les Galiciens, gens simples et rustiques sont en vérité dépourvus d'élégance, et leur "touloupe" de peau de mouton, leurs grandes bottes jaunes ne sont pas toujours de la première fraicheur.

Leurs mœurs encore primitives, leur ignorance des langues parlées dans la contrée, leur ahurissement au cours d'un voyage, pendant lequel il sont parqués comme un troupeau humain, font qu'à leur arrivée chez nous ils ne payent vraiment pas de mine.

De plus les conditions hygiéniques de leur transport sur mer, les prédisposent à contracter certaines épidémies légères, qui ont en plusieurs cas nécessité des quarantaines.

Ce sont là les apparences superficielles qui ont permis à certains journalistes de porter des accusations absurdes contre cette population.

Pour leur répondre il nous suffira de leur citer ce que dit à ce sujet le *Mail and Empire*, un journal dont les sympathies ne sont certainement pas pour le Gouvernement Libéral :

"A Gonor, 20 milles de Winnipeg, il y a 32 familles qui ont acheté et payé comptant des fermes d'environ 80 acres par famille. Leurs maisons sont propres, leurs étables commodes ; ils ont chevaux, vaches, cochons, volailles, et une certaine quantité d'instruments aratoires.

Trois ou quatre autres groupes de 15 à 20 familles chaque, sont établis dans les environs de Winnipeg, et ces différents groupes sont installés, travaillent.

A Stuartburn, à 20 milles de Dominion City, est une colonie de 250 familles, abondamment pourvue d'animaux et des instruments nécessaires, et dans bien des cas leurs maisons sont bien supérieures à celles des anciens colons anglais ou français.

La seule exception signalée est celle d'une colonie primitivement établie près de Fort William ; on l'a déplacée et depuis son arrivée dans la prairie, elle a donné de fort bons résultats."

Ceux qui ont été transportés sur les bords de la Saskatchewan ne s'organisent pas moins rapidement que leurs devanciers.

Un témoin oculaire nous racontait l'autre jour combien il avait été émerveillé de l'industrie et de l'activité de ces Galiciens. Huit jours après leur arrivée ils s'étaient construit des maisons en tourbe fort confortables dont les murs et le sol en terre battue, étaient passés à la chaux. Le fourneau était construit en pierre, et l'aspect intérieur de ces maisons provisoires était fort plaisant à l'œil, et d'une propreté absolue.

Retournez-y l'année prochaine et vous verrez tout un village de maisons fort confortables.

Le bruit fait autour de ces Galiciens a pu faire croire que cette nation composait à elle seule l'immigration de cette année, tandis qu'en réalité pour 2,307 Galiciens arrivés de janvier à mai, on compte 2,364 Anglais et 2,020 venant des Etats-Unis.

Nous avons tenu à remettre les choses à leur point ; certes nous désirerions voir les efforts du Bureau d'Immigration se porter de préférence sur la population canadienne-française des Etats-Unis, ainsi que sur l'émigration française, mais il serait profondément injuste de méconnaître les qualités réelles des colons Galiciens dont un certain nombre établis depuis plus d'un an ont déjà donné des preuves de leur industrie, et de leur aptitude à la culture.

Revue des Journaux

DU "SOLEIL."

Tiré du discours de Mgr Touchet, évêque d'Orléans, à l'occasion de l'anniversaire de la mort de Mgr Affre.

Parlant de la polémique soutenue par Mgr Affre contre Lamennais qui prétendait :

"que le Pape a le droit d'intervenir souverainement dans les affaires temporelles des peuples. Monarque universel, les chefs d'Etat ne seraient que ses lieutenants."

Il ajoute :

"La ferme raison de Mgr Affre ne se laissa point conduire. Il croisa le fer avec son formidable adversaire, mettant de son côté le bon sens et l'enseignement traditionnel. 'Ce serait un crime à l'Eglise d'usurper l'Empire,' dit il. 'Elle n'a de droit que dans l'ordre de la religion ; elle ne veille pas sur la conduite des droits temporels ; depuis la venue de Jésus-Christ, le Pontife ne s'est jamais attribué les droits de l'empereur.' "

Et ailleurs :

"'Jésus-Christ a envoyé ses apôtres comme son Père l'a envoyé. Or, il a dit que son royaume n'est point de ce monde, et il a ordonné de payer le tribut à César.'

'La vraie doctrine, la voilà.' "

"LE TEMPS."

Il y a six ans environ, que l'Hon. Edward Blake, ancien leader du Parti Libéral au Canada, est député de Langford, Irlande, au Parlement Britannique. Sur cette nouvelle arène politique, M. Blake ne s'était pas autrement signalé jusqu'ici que comme un debater de valeur, il est vrai, mais sans ces qualités qui placent au premier rang. Hier, nous annonce le télégraphe, l'orateur canadien a prononcé sur la question Irlandaise, un discours magistral, et il a conquis ses titres de "primus inter pares." La Chambre l'a acclamé à différentes reprises et dans les couloirs, il a reçu les plus vives félicitations de ses amis.

C'est un honneur pour le Canada, et c'est une preuve qu'avec de l'indépendance de caractère, avec des convictions arrêtées et de l'intégrité, nos hommes publics peuvent faire un bon apprentissage ici.

"CANADA FRANÇAIS."

Notre Journal.

Le *Canada Français* entre, avec le présent numéro, dans sa sixième année d'existence. Il a succédé comme on le sait, au *Franco-Canadien* qui, après au-delà de trente ans de loyaux services rendus à la cause libérale, dut, à la suite de complications sur lesquelles il serait oiseux de revenir, se condamner à un demi-suicide pour s'éviter la honte de tomber entre les mains de l'ennemi.

Nous disons avec intention, demi-suicide, car, Dieu merci, on a tenu, dans le temps, à ne pas abandonner complètement ce bon vieux nom de *Franco* qui rappelait à des milliers de patriotes de notre district trop de nobles souvenirs.

"PROGRÈS DE L'EST."

La Chefrerie.

Le Parti Conservateur, sentant que tout corps bien organisé doit avoir une tête, est à la recherche d'un chef. Chapleau est décédé et son ombre ne fait plus de jaloux ; Angers est mort politiquement, et la mention de son nom au sein du parti n'évoque plus que des souvenirs vagues et lointains ; Caron est défiguré, et la source de son prestige étant tarie, c'est tout comme s'il n'existait plus. Il ne reste donc que feu l'Hon. M. Casgrain, dont la transplantation à Montréal semble avoir éteint la sève qui le faisait fleurir, et M. Bergeron.

M. Bergeron, le Beauharnois boy, comme Sir John McDonald se plaisait à l'appeler, est resté dans son milieu ; il n'a rien perdu de ses avantages et a gardé tout son aplomb. Aujourd'hui les têtes qui le dépassaient sont disparues ou à peu près. M. Bergeron se demande avec étonnement ce que peut bien attendre le parti pour l'élire et le sacrer son chef. Sur le champ de bataille, quand le capitaine tombe, le lieutenant le remplace, et à défaut de lieutenant, le sergent ; il n'y a plus ni capitaine, ni lieutenant, ni même de sergent, et M. Bergeron n'a pas encore de commandement : c'est plus qu'étrange, c'est désolant. Aussi le député de Beauharnois, agissant sous l'illusion que c'est une distraction du parti plutôt qu'autre chose, a-t-il entrepris de se rappeler au souvenir des fidèles.

Note de l'Administration.

Nous prévenons nos lecteurs qui désirent profiter de notre portrait-prime, d'avoir à se hâter, car après cette semaine il sera trop tard.

Dépêchez-vous donc de nous envoyer les abonnements recueillis avant le 10 du mois d'août.

Passé cette date il sera trop tard.

Une Victoire Liberale.

Charlottetown, I. P. E., 21.

M. Maddie Gallant, libéral, a *été* élu pour la législature locale, hier, par une majorité de 245 sur M. F. J. R. Zuete, conservateur.

Cette élection a été causée par la résignation d'Edward Hackett qui, s'est présenté aux Communes.

UNE ATTRACTION.

LE CIRQUE LEMEN.

Le 1 et 2 aout sont des dates qui resteront dans la memoire des enfants ; ces deux jours-la en effet le Cirque Lemon, l'un des plus considerables et pes mieux montes des Etats-Unis donnera chaque jour, le soir et l'apres-midi, des representations qui ferons rever le lendemain plus d'une jeune cervelle, et qui ne laisseront pas que d'interesser fortement les papas et les mamans.

On parle d'un elephant monstrueux, d'un kangarou rival de Corbett, d'un hardi acrobate qui s'elence dans le vide, d'une ecuyere sans pareille d'un ! . .

Mais si je voulais tout vous raconter j'en aurais pour jusqu'a demain.

Souvenez-vous de ces dates :

Le 1 et le 2 aout.

ECHOS.

Une Exposition Francaise au Canada.

Les journaux de Paris nous apportent une nouvelle tellement intéressante pour le Canada qu'on reste étonné de ne pas en avoir encore entendu parler sur les bords du St-Laurent.

C'est au banquet de la Saint-Jean-Baptiste, à Paris, que cette nouvelle a été livrée officiellement au public, comme on peut le voir par l'extrait suivant que nous empruntons à notre confrère, *Le Temps* :

Les Canadiens-Français célèbrent aujourd'hui, au Canada et en France, leur fête patronale, la St-Jean-Baptiste.

A dix heures, ce matin, une messe a été dite en la chapelle des Pères Oblats, rue de Saint-Petersbourg, par le R. P. Antoine, qui a prononcé une allocution patriotique. La colonie canadienne et nombre d'amis du Canada assistaient à la cérémonie. A midi, le commissaire général du Canada, M. Hector Fabre, a offert un lunch à ses compatriotes dans les salons du Terminus.

En portant un toast au Canada et à la France, M. Fabre a rendu hommage à l'homme d'Etat que le Canada vient de perdre, M. Chapleau, et qui, par la création du commissariat canadien en 1882 et la création du Crédit Foncier franco-canadien, a été le véritable initiateur des relations établies depuis lors entre les deux pays. M. Fabre a fait ensuite allusion à l'exposition française qui doit avoir lieu à Toronto, en septembre et en octobre prochains, et à laquelle il prédit grand succès. L'ouverture de cette exposition coïncidera avec l'inauguration, à Québec, de la statue de Champlain,—œuvre de deux artistes parisiens.

Paris, 20.

M. Emile Zola qui, avec M. Emile Perreux, l'éditeur de *L'Aurore*, viennent d'être condamnés pour diffamation, a quitté la France pour éviter d'être envoyé à la prison de Ste-Pélagie et s'est rendu à Lucerne, en Suisse.

La *Semaine Religieuse*, de samedi, annonce que le vicariat apostolique de Pontiac a été élevé au rang de diocèse, et que Mgr Lorrain en serait le premier évêque.

Sir Adolphe Caron est de retour à Ottawa. Un grand nombre de ses amis sont allés à sa rencontre. Sir Adolphe est tout à fait rétabli du malheureux accident dont il a été la victime.

Au cours d'une entrevue à Winnipeg, l'Hon. M. Sifton a dit que le district du Yukon donnerait cette année environ $10,000,000. L'excès du revenu sur les dépenses dans ce district est considérable.

Quatre Sauvages Arretes.

Quatre Sauvages ont été arrêtés ces jours derniers, sous l'inculpation d'avoir commis huit meurtres. Ce sont quatre frères, et leur nom de famille est Moses. Ils sont accusés d'avoir mis à mort cinq cantonniers du chemin de fer Canadien Pacifique au moment où ils étaient à faire une excursion de pêche, il y a cinq ans. On a retrouvé sur Joseph Moses, la montre de l'un de ces cantonniers. Il y a un an, les Sauvages tuèrent deux de leurs parents, afin de s'emparer de leurs fourrures, et l'hiver suivant ils assassinèrent un négociant blanc. Ils avaient réussi jusqu'ici à échapper à toutes les poursuites dirigées contre eux. Ils vivaient dans les bois comme des Sauvages, armés de carabines Winchester. Ils sont tous en prison ici.

Calino lit, dans un journal de son département, le récit d'un curieux effet de la foudre.

"Le tonnerre est tombé sur le toit de la gare. A ce moment, un de nos concitoyens mettait une lettre dans la boîte. Il a reçu une vive commotion due au fluide électrique...."

—Il est encore fort heureux pour lui, ajoute Calino, que sa lettre n'ait pas été chargée !

Nord-Ouest Canadien.

Reglement des Homesteads

Toute section No. pair, des terres de la Couronne non affectées ou non réservées, excepté les No. 8 et 26 pourront etre pris en homesteads par toute personne chef de famille ou aucun homme au dessus de 18 ans en raison d'un quart de section, soit 160 acres.

Entrees

L'entrée peut être faite personnellement a l'office des terres du district ou sur application au Ministre de l'interieur à Ottawa, ou au Commissaire d'immigration à Winnipeg. Elle peut être faite par une autre personne autorisée. Le prix d'entrée réguliere est de $10. pour tout terrain déja occupé, il sera chargé $5. ou $10. de plus pour rencontrer les dépenses de cancellation et des inspecteurs.

Conditions a remplir

Culture et residence pendant 3 ans sont requises, et durant ce temps, le colon ne peut être absent pendant plus de 6 mois en aucune année sous peine de perdre ses droits.

Applications pour patentes

Peut être faite au bout de trois ans devant l'agent local ou l'inspecteur de homesteads, en ce cas les frais seront de $5. Il doit être fait notice 6 mois à l'avance par écrit au commissaire des terrains de la Couronne à Ottawa de l'intention de faire application pour et patente.

Informations

Les immigrants pourront recevoir à tout office des terres de la Couronne l'information des terrains disponibles et libres de charges Aide et assistance seront données pour trouver les terrains désignés et informations completes fournies sur le bois, le terrain, le charbon, les lois minière ainsi que toute copie des lois et réglements.

Les mêmes renseignements peuvent être obtenus par application soit au Secretaire du Department de l'interieur à Ottawa ou au Commissaire de l'immigration à Winnipeg.

JAMES A. SMART,

Deputé Ministre de l'Interieur.

N.B. A part les terrains ci haut mentionnés, des milliers d'acres de terrains de première qualité sont mis en vente par les differents Cie. de chemin de fer ou des Sociétés particulières.

Iago Barco

NOUVELLE TIRÉE DU

"MONDE MODERNE."

REVUE FRANÇAISE.

I

La société élégante et la foule populaire de Burgos se promenaient, cet après-midi d'avril, dans la triple avenue dallée et sablée de l'Espolon (l'*Eperon*), qui est la perle de la célèbre ville natale du Cid. Aux branches noires encore des arbres qui les bordent, quelques heures du soleil de printemps avaient percé l'écorce, et de tendres bourgeons en jaillissaient, pareils à de brillantes émeraudes sous les rayons obliques du couchant.

De loin, se laissa percevoir la sourde cadence d'une troupe nombreuse marchant avec les semelles de corde tressée que nous nommons espadrilles, sur les petits cailloux à tête ronde dont sont pavées les rues d'Espagne.

La même parole s'échappa de la plupart des bouches :

—C'est le régiment qui rentre.

Aussitôt retentit la marche battue par les tambours, sifflée par les *pifanos*, espèces de fifres usités dans l'infanterie espagnole.

Le régiment approchait de la pointe de l'Espolon opposée à la rivière l'Arlanzon. Il passait devant le quartier de cavalerie. Soudain un coup de feu éclata. Et dans toute la foule qui se précipitait, violemment agitée, tout de suite les cris se répétèrent :

—Un meurtre!... Un crime!... Le colonel est tué!... C'est un cornette de dragon qui a déchargé sur lui un mousqueton.

Exclamations entremêlées d'invocations pieuses : Ah ! Jesu !... Ah ! Maria !.... O Santissima Virgen !....

En très peu d'instants, les circonstances apparentes furent connues avec précision. L'événement dépassait la portée d'un fait divers : un colonel tué en plein jour dans la rue, à la tête de son régiment, par un soldat ! C'était grave. Ce drame subit et prompt passionnait les esprits.

La victime, personne à Burgos à qui son visage ne fut familier : le marquis Enrique d'Arnedo, d'une des premières maisons de Castille, et le plus bel homme de la ville, que dis-je, de la province ! Madrid, Valladolid, comme Burgos et toutes les villes où il avait séjourné ou seulement passé, retentissaient du récit de ses galantes aventures. Il était revenu récemment prendre le commandement du régiment d'infanterie. Il n'avait guère que quarante ans, et sous peu devait être promu général, là même où, vingt ans plus tôt, il était arrivé lieutenant ; dans cette foule, que de femmes frémissaient à cause de lui, et parmi celles que la maturité faisaient ou sèches ou épaisses, et parmi celles dont la puberté récente n'épanouissait encore que la fleur de leurs charmes. Comment un sentiment particulier ne les aurait-il pas émues, elles qui se souvenaient, les unes avec délices, d'autres avec regret, certaines avec rancune, d'avoir éperdument, hier ou jadis, sacrifié leur vertu à l'amour de cet homme qu'un coup imprévu jetait dans la mort. Et parmi les hommes, à bien regarder, l'on eût constaté plus de surprise que de compassion. La haute situation du marquis-colonel imposait une décente réserve, le caractère spécialement militaire de l'attentat ordonnait un prudente retenue. Mais il en était tant qui, pères, maris ou frères, avaient souffert dans leur honneur et leur tranquillité domestique par les entreprises amoureuses du personnage ! Sa mort ne devait leur paraître qu'un juste châtiment.

La pitié sur l'heure s'attachait plutôt au meurtrier.

Son nom, son signalement, son histoire couraient sur toutes les lèvres : Iago Barco, élevé à la *Casa de los Expositos*, c'est-à-dire à la maison des Enfants trouvés. Il avait été déposé dans le tour au lendemain de sa naissance ; aujourd'hui un adolescent, presque un enfant encore, dix-sept ans à peine, engagé dans les dragons depuis deux ans pour y être cornette, comme il est d'usage au-delà des Pyrénées ; une figure charmante avec des yeux fiers et résolus ; un caractère doux avec ses égaux, soumis sans bassesse avec ses supérieurs, exact et discipliné dans le service ; la cause de son acte, on ne la comprenait pas ; il ne pouvait être imputé à une colère de soldat ; le colonel ne l'avait pas sous ses ordres.

Les imaginations s'égaraient en des suppositions romanesques.

Et l'on s'attendrissait sur le jeune homicide ; son sort n'était pas douteux : conseil de guerre et peine de mort.

D'ailleurs, aussitôt le coup parti, le cornette n'avait pas cherché à fuir. Tranquille, il avait rendu son mousqueton à un soldat du poste, et son sabre au premier officier qui accourut. Il se laissa emmener sans résistance, sans protestation, disant simplement :

—Si l'homme que j'ai tué était colonel et moi cornette, ce n'est pas ma faute à moi.

Il signifiait par là que l'aggravation du crime par la distance hiérarchique devait être écartée de son procès. Mais, pour ne paraître point avoir voulu par cette réflexion plaider d'avance l'atténuation de son méfait et obtenir une moindre punition, il ajouta d'un ton grave qui contrastait étrangement avec son extrême jeunesse :

—J'ai voulu ce crime et j'en veux l'expiation réglementaire. Je ne dirai rien de plus au conseil de guerre qui me jugera. Je connais le code militaire.

Ces rumeurs avaient couru de bouche en bouche avec la rapidité d'une transmission électrique, provoquant une émotion violente. Et l'on vit même une jeune fille, l'une des plus jolies de la bourgeoisie, Amalia Fuencarral, s'évanouir en entendant les noms d'Enrique d'Arnedo et d'Iago Barco.

(*A suivre*)

La Fete de l'Union Metisse Saint-Joseph de Manitoba.

Samedi dernier a eu lieu la fête annuelle de l'Union Métisse Saint-Joseph de Manitoba. La réunion favorisée par un temps exceptionnellement beau, a été réussie de tout point, et tous ceux qui ont asssisté à cette fête, en conserveront longtemps le souvenir.

L'assistance bien que fort nombreuse, n'atteignait cependant point le chiffre des réunions précédentes, la cause en est due uniquement au retard apporté par le mauvais temps, si bien que grand nombre de nos concitoyens se trouvaient retenus chez eux par les travaux de leur ferme.

Le matin une foule imposante assistait à la messe solennelle célébrée en l'église de St-Norbert, mais l'absence de Mgr Ritchot, parti pour assister aux funérailles de Mgr Laflèche, n'a pas permis de mettre à exécution les projets primitifs des membres de l'Union Métisse, projets qui eussent grandement contribué à rehausser l'éclat de cette démonstration nationale.

Le pique-nique qui a eu lieu dans l'après-midi, sur la terre de M. Louis Lavallée, en un site admirablement choisi, a donné lieu à une série de distractions et de jeux auxquels toute l'assistance s'est vivement intéressée.

Le Président de l'Union Métisse, M. Simon St-Germain, arrivé de la veille et bien que souffrant encore des blessures douloureuses reçues pendant son voyage au Nord-Ouest avait tenu à honorer la fête de sa présence, et les témoignages de sympathies ne lui ont point été ménagés.

Un grand nombre de nos concitoyens de St-Boniface et de Winnipeg assistaient à la fête, et le nombre en eut été bien plus considérable si la journée du samedi, qui est une des plus importantes pour le commerce de notre ville, n'avait à leur grand regret retenu bon nombre d'entre eux.

Quoiqu'il en soit le coup d'œil était charmant, dans le milieu de l'après-midi, tandis que les courses avaient lieu.

Un grand nombre de voitures remplies de fraiches toilettes donnaient à la fête un aspect de gaieté et d'animation charmant.

La première course qui réunissait un lot de chevaux de première qualité, a donné lieu à plusieurs épreuves toutes chaudement discutées; M. Baptiste Smith a été l'heureux gagnant du 1er prix de $5, et un panache d'honneur a été adjugé à son coursier.

M. Ant. Vermette a remporté le 2ième prix de $2.50.

La course de trot a été pour M. Lavallée; M. Jos. Holland, le propriétaire de l'Hôtel de l'Exposition à Saint-Boniface, a eu le 2ième prix.

La course du ¼ de mille qui réunissait cinq partants, a été chaudement disputée.

M. Patrice Hogg a remporté le 1er prix, mais les places de 2ième et 3ième ont nécessité plusieurs épreuves. Finalement M. Alfred Vaudry s'est classé 2ième et M. Genthon 3ième.

Les courses d'hommes à pied sur un parcours de 150 verges ont ensuite eu lieu.

M. William Lamirande est arrivé 1er suivi de près par M. W. Bouvette.

Les concours de Foot-Ball et de Base-Ball annoncés n'ont pu avoir lieu, l'équipe du Club Saint-Vital n'ayant pas trouvé de concurrents pour soutenir la lutte.

Vers les 7 hrs du soir, M. Simon St-Germain a ouvert la série des discours par une allocution vibrante de patriotisme et chaudement applaudie.

Il a regretté que les nombreux orateurs invités par lettre à prendre la parole en cette occasion n'aient pu se rendre à l'invitation.

M. Joseph Bernier lui a succédé à la tribune.

Il a rappelé le rôle glorieux de la nation métisse coopérant à l'œuvre des missionnaires en notre province, il a loué sa foi profonde et a cité à l'appui l'exemple d'une vieille Sauvagesse qui, ayant entendu parler du ciel et de l'enfer, avait fait 500 milles à pied dans le cœur de l'hiver pour se faire baptiser. Puis il a proclamé la similitude complète d'origine, de langue, de religion des Métis et des Canadiens-Français, et conclu à leur bonne entente.

M. Victor Mager a ensuite adressé quelques mots à l'assemblée; il a recommandé l'union et loué les bienfaits de l'agriculture.

M. le Président prit alors la parole pour présenter à l'assemblée Mons. d'Hellencourt, Rédacteur à L'ÉCHO DE MANITOBA, et remercier ce journal de l'intérêt qu'il a montré pour la nation métisse.

Mons. d'Hellencourt s'est déclaré vivement touché de ces témoignages de sympathie; il a rappelé qu'ayant pendant huit ans vécu côte à côte journellement avec la population métisse et partagé tous ses travaux, il avait appris à la connaître et à l'aimer, "et que parmi toutes ses qualités, l'une des plus remarquables, était sa foi profonde qui avait résisté vaillamment aux tribulations de ces dernières années."

La fête s'est continuée joyeuse jusqu'à une heure avancée de la soirée, et tout le monde s'est dispersé emportant un souvenir ineffaçable de cette charmante fête, véritable réunion de famille.

L'Amiral Sampson, d'Origine Canadienne.

L'amiral Sampson, actuellement au service de la guerre Hispano-Américaine, a des parents au Cap Breton. Son père, descendant d'une famille canadienne, était né à L'Ardoise, comté de Richmond, d'où il est parti très jeune pour les Etats-Unis, où il s'est marié et où il a élevé une famille, un de ses fils étant l'amiral commandant l'escadre de blocus devant Santiago. Nous avons déjà vu que l'amiral Dewey était français aussi, de sorte que les meilleurs Américainssemblent n'être point d'Amérique.

Une autre leçon que nous pouvons retirer de ce fait, c'est que nos gens, avec de l'énergie, leur bonne conduite et leur intelligence font généralement bien leur chemin dans la république voisine, qu'ils savent prouver qu'ils ne sortent point d'une race dégénérée. L'armée des Etats-Unis comprend aux deux tiers des Canadiens, Anglais et Français parmi ceux qui sont actuellement aux postes dangereux, et, dans la marine, bien qu'ils s'en défendent énergiquement, leurs hommes les plus dévoués et ceux qui sont aux places d'importance sortent de la marine anglaise et du Canada.

Il y a encore à L'Ardoise et dans les environs un bon nombre de familles acadiennes Sampson, qui appartiennent à la même lignée que l'amiral.

Incendie a Georgeville.

Georgeville, Qué., 16 juillet.

Ce village a été partiellement détruit par le feu, de bonne heure ce matin, causant une perte à la propriété d'environ $30,000.

Vers deux heures, une lampe à l'huile de charbon fit explosion dans une salle située à l'étage supérieur de l'hôtel Elephantis, tenu par M. N. A. Beach.

Le feu se répandit avec une telle rapidité que les hôtes de la maison eurent peine à se sauver, Mme Beach s'infligeant plusieurs contusions dans sa fuite précipitée. Presque tout le contenu de l'hôtel fut détruit. Avant qu'on put obtenir de l'aide, les flammes se communiquèrent au toit de l'hôtel Camperdown, situé du côté opposé de la rue, qui fut bientôt consumé. Ce vaste édifice avait été érigé il y a dix ans, au coût de $15,000 et appartenait à la succession de feu William G. Murray, de Montréal. Il était habité par une famille qui en prenait soin.

Correspondance d'Ottawa.

(Suite)

Son défi au Gouvernement d'en appeler au peuple contre le Sénat, est une de ces manœuvres tellement puériles qu'il serait oiseux de s'y arrêter.

UNITÉ DE L'OPPOSITION.

Les affirmations de M. Davin pour proclamer que jamais l'opposition n'avait été plus étroitement unie, et surtout son éloge de M. Clarke Wallace qu'il nomme le grand chef, n'ont point dû convaincre beaucoup ses auditeurs de la réalité de l'union pour peu qu'ils aient eu connaissance de la dernière lettre circulaire écrite par le Colonel Hughes, M. P., Président de l'Association Conservatrice des Comtés du Midland d'Ontario.

« Une autre raison de se réjouir provient de ce que M. Clarke Wallace semble désireux de reprendre sans condition, sa place dans la troupe conservatrice."

Suit une énumération de différents griefs qui, dit Mons. Hughes, " ont causé un grand préjudice au parti."

Et il ajoute :

« Quel que soit le motif qui a décidé M. Wallace à reprendre sa place parmi nous, soit qu'il n'ait pu s'assurer de place dans le Gouvernement Laurier, soit que Sir Laurier se soit cru assez fort après les élections pour se séparer de lui, soit tout simplement qu'il regrette ses erreurs politiques, et que désormais il se propose avec honnêteté de sacrifier son intérêt personnel aux intérêts du parti lui-même et du pays, quelle que soit cette cause, nous devons accueillir M. Clarke Wallace dans nos rangs"

Cette flatteuse appréciation de l'homme que M. Davin prétend être le chef du parti indiqué suffisamment combien intime est l'union dans l'opposition.

Quant aux injures dont M. Davin s'est complu à couvrir chacun des chefs du Gouvernement, elles ne sauraient atteindre ceux qu'il vise. M. Davin connait-il le proverbe ?

" Qui crache en l'air s'expose à recevoir son crachat sur le nez."

Revue Commerciale.

BLÉ.—Affaires nulles. Baisse légère. On compte que le nouveau blé apparaitra sur le marché pour la fin d'août.

Le prix du blé dur No 1, actuel de 92c., à Fort William.

ISSUES DE MEUNERIE.—La demande reste active. Le son vaut $11.50, le gru, $13.50 la tonne non empochée.

FARINE.—On cote patente, $2.55 ; Strong Baker, $2.35 ; seconde Baker, $1.85, et XXXX $1.25.

MOULÉE.—Moulée d'avoine, de $28 à $31 par tonne suivant la qualité. Moulée de mais, de $18 à $19.

AVOINE.—Stationnaire à 47c. le minot, par char.

PEAUX.—No 1, vert, 7½. Moutons, 50c, à 85c. Chevaux, 75c. à $1.50 pièce.

Les prix ont baissé de 2c. depuis 3 semaines, à Montréal ; il faut donc s'attendre à une baisse ici.

LAINE.—De 8½c. à 9c. pour bonne qualité, Manitoba, brute.

SENECA ROOT.—Le prix est de 16c. pour les lots bien secs et nets de poids moyen.

On paie 17c. par lot de 100 lbs.

FOIN.—Abondant. De $6 à $7 la tonne.

ANIMAUX.—L'offre est bonne. On paie 3c. à 3¾c. la lb. sur pied. Les prix tendent à baisser. Les pores seuls se maintiennent.

BEURRE.—De 10c. à 12c. la lb. Celui de crèmerie est stationnaire à 16c.

FROMAGE.—Le prix est le même, 7c. L'expédition à Montréal est inférieure à celle de l'année passée.

ŒUFS.—Les marchands paient 11c. à 12c.

VIANDE.—De Boucherie, parée.—Porc, 7¼c. Bœuf, 7c. à 7½c. Mouton, 8c. à 9c. Veau, 7c. à 8½c. Agneau, $2.50 à $4 pièce.

Volailles.—60c. à 70c. la paire en vie, par bonne qualité. Poulets du printemps, 25c. à 30c. la paire. Dinde, 10c. la lb., vif.

LÉGUMES.—Patates nouvelles, de 60c. à 75c. le minot.

FOURRURES.

CASTOR.—Baisse de 15 %.

RAT MUSQUÉ.—Baisse de 15 p. c.

RENARDS.—Rouge, hausse légère.
" Blanc, " "
" Argenté, hausse, 10 p. c.

LYNX.—Baisse, 10 p. c.

BLAIREAU.—Baisse, 20 p. c.

OURS.—Noir, hausse, 15 p. c.
" Brun, baisse, 20 p. c.
" Grizly, " "
" Blanc, prix fermes.

MARTRE.—Hausse, 10 p. c.

LOUTRE.—Baisse, 7½ p. c.

BÊTE PUANTE.—Baisse, 7½ p. c.

LOUP.—Hausse, 10 p. c.

Senseignements fournis par M. St. John, Ryan Block, d'après la dernière vente en gros de la Maison A. Lampson, de Londres.

Pour Rire.

Une petite bonne entre chez le pharmacien et lui présente une ordonnance sur laquelle se trouve indiquée une potion renfermant deux décigrammes de strychnine.

Le pharmacien pèse avec le plus grand soin le dangereux remède.

—Soyez donc pas si regardant, s'écrie la bonne, c'est pour une orpheline.

Mme Guibollard rentre chez elle en proie à un trouble violent.

—Qu'as-tu donc ? lui demande son mari.

—Je viens de voir un fiacre écrasé, mis en pièces par un omnibus.

—Ah ! mon Dieu ! et les voyageurs qui étaient dans la voiture ?

—Il n'y avait personne.

—Ah ! tant mieux pour eux ! soupire l'excellent homme.

A NOS ABONNES

Nous voici rendus à l'époque où les abonnements deviennenet en majorité exigibles. Nous remerçions d'avance tous ceux qui s'empresseront de se mettre en règle avec l'administration.

NOUVELLES LOCALES.

Une centaine d'émigrants, Russes, Allemands et Galiciens sont arrivés cette semaine.

C'est le 1 et le 2 août que le Grand Cirque des Frères Lemen sera à Winnipeg.

M. Pierre Lardon, instituteur à Notre Dame de Lourdes, était en ville cette semaine pour affaires.

L'Honorable Robt. Watson est parti hier pour l'Ouest, en voyage d'affaires concernant son ministère.

M. Pierre Lévêque, le pharmacien bien connu, est parti pour Portage du Rat où il compte s'établir.

M. F. Cloutier est de retour dans notre ville, après un long séjour à Montréal nécessité par l'état de ses affaires.

M. J. C. Birt, 54 rue Juno, est le seul agent chargé de la publicité pour L'ECHO DE MANITOBA. S'adresser à lui pour toute publicité.

Consultez notre Marché Commercial où se trouvent indiqués tous les changements notables. Vous en tirerez profit pour vos affaires.

On annonce qu'il y a des quantités de bluets, cette année, aux environs du Portage du Rat. Il en a été expédié une certaine quantité dans l'Ouest.

Un team de chevaux sans conducteur, qui parcourait la rue Isabelle, hier, à grande-allure, a été arrêté par un courageux jeune garçon de moins de 12 ans.

Un nommé Noalkes, dénoncé par un nommé Chester Unger, agent dénonciateur, a été condamné à $10 d'amende pour avoir vendu des boissons alcooliques à l'Exposition.

Son Honneur le Juge Dubuc a donné lecture, dimanche dernier, à St-Jean-Baptiste, d'un intéressant récit intitulé: "Une Visite à Rome." Nombreux était l'auditoire.

Abonnez-vous à L'ECHO DE MANITOBA, le seul journal de la Province entièrement et exclusivement dévoué aux intérêts de tous ceux qui parlent la langue française.

Un incendie a brûlé à Stony Mountain l'étable de M. Thomas Logan; un cheval a péri et plusieurs instruments ont été détruits par le feu. La cause du sinistre est inconnue.

Les gadelles et les groseilles qui les autres années valaient de $1 à $1.25 le sceau, se vendent cette année pour 50 cents. La quantité offerte chaque jour sur le marché est considérable.

M. McCreary estime pouvoir conduire bientôt les 700 Galiciens actuellement en quarantaine auprès de Stony Mountain, aux différentes localités du Nord-Ouest qui leur ont été réservées.

L'Excursion des Journalistes Américains du Wisconsin et du Michigan, a été reçue par le Maire de Winnipeg, vendredi dernier. Ils ont visité notre ville et sont ensuite partis pour l'Ouest.

Le chœur de l'Eglise Sainte-Marie a été invité à chanter la messe à l'Eglise de Saint-Jean-Baptiste, dimanche prochain. Le prix, aller et retour, par train spécial, sera de $1.50.

La petite Edna, la plus petite et la plus jeune écuyère connue dans tout l'univers, sera une des attractions les plus remarquables du Cirque Lemen, la semaine prochaine, à Winnipeg.

Les marchands se sont réunis pour discuter les conditions de leur pique-nique annuel qui aura lieu, cette année, au Portage du Rat. Le prix a été fixé à $1 par adulte et 50 cents par enfant.

Si vous avez quelque chose dont la publication serait importante, ou si vous avez des renseignements particuliers que vous désirez rendre publics, faites-les parvenir à L'ECHO DE MANITOBA, boîte 1309, Winnipeg.

Quelques prix à Dawson City, Yukon: Les œufs, $18 la douzaine; huîtres, $1 chaque; patates, $1 la lb. Le prix de la farine a doublé, de $6 à $12 le sac. Les basses eaux de cet été ayant fortement nui aux transports.

La Maison Leprohon, de Montréal, a recommencé sa publication mensuelle de la "Bonne Littérature Française," interrompue par le nouveau traité sur les droits d'auteurs. Le titre de la première livraison est "Dolores," par Ernest Daudet.

Le steamer D. L. Mather, appartenant à la Keewatin Lumber Coy, a brûlé lundi dernier jusqu'à la ligne de flottaison tandis que le capitaine était à Portage du Rat, pour affaires, et l'équipage occupé après le train de bois qu'il venait de ramener. L'assurance couvre entièrement la perte.

Le Lieutenant-Gouverneur des Territoires, l'Hon. M. C. Cameron, accompagné de sa fille, Miss Cameron, est arrivé à Winnipeg où il compte rester quelques jours à l'Hôtel Manitoba. Il a déclaré que la récolte promettait d'être fort belle dans les Territoires, et l'état des ranches est des plus satisfaisants.

Méfiez-vous des gens inconnus qui vous offrent en vente des bicycles trop bon marché. M. Baptiste Marion, de St-Jean-Baptiste, a été ainsi mis dans le trouble la semaine dernière. Il avait acheté pour un bas prix un bicycle qui se trouvait avoir été vole par un individu à la ville. On est sur les traces du voleur qui avait donné, au loueur chez qui il avait pris le bicycle en location, un faux nom.

Theatres, Concerts, Etc., Etc.

Au "Winnipeg."

La Cie Neill terminera cette semaine son engagement au théâtre Winnipeg. En partant de notre ville elle laissera un excllent souvenir dans la mémoire de tous ceux qui ont eu le plaisir de l'admirer dans l'une quelconque des nombreuses pièces, qu'elle a donné en représentation, durant les six semaines de séjour à Winnipeg.

Les dernières pièces jouées ont été "Captain Swift." Cette charmante comédie était déjà connue en notre ville, car la Cie Neill l'avait déjà jouée l'année dernièr, mais des pièces de cette valeur gagnent toujours à être revues, et d'ailleurs les artistes ont gagné depuis l'année dernière dans cette pièce.

"La Fille du Banquier" a tenu l'affiche au commencement de cette semaine, et a été remplacée par "Diplomatie." C'est une sorte de drame fort émouvant et dont la troupe a tiré un excellent parti.

On annonce pour remplacer la Cie Neill une nouvelle troupe composée d'acteurs du plus grand talent, ayant un repertoire des derniers succès.

Au "Grand."

La Cie Empire a donné sa dernière représentation, samedi dernier, avec "Mariés en hâte" et une farce intitulée "Une Famille Tranquille."

Il est fortement question de former à Winnipeg une Compagnie Théâtrale, pour la Ville. M. Seach, Manager du Grand Opera, se propose de mener à bonne fin ce projet. Il est hors de doute qu'il serait fort avantageux pour notre Ville, car les frais de route, etc., étant supprimés il serait possible d'augmentes les gages des artistes et par suite de s'assurer une qualité parfaite.



La Compagnie de Chemin Fer & Canal du Lac Manitoba.

HORAIRE—A partir de Vendredi, 8 Oct. 1897.

Allant au Nord. Lisez en descendant. — Allant au Sud. Lisez en montant.

Fares from Port. la Prairie	Miles from Port. la Prairie	2nd class mixed Mon. Fri.	STATIONS.	2nd class mixed Tue. Sat.
		L 7 50	....Winnipeg	A22 35
	0	11 00	Portage la Prairie	20 00
40	10	11 30	....Macdonald....	19 25
70	17	11 50	...Westbourne ...	19 00
1 10	27	12 25	.....Woodside	18 30
1 40	35	12 50	....Gladstone	18 00
	36	13 30	...Gladstone Jo...	17 30
1 75	43	13 56	......Ogilvie......	17 00
2 00	49	14 25	......Plumas......	16 35
2 55	63	15 06	......Glenella.....	15 47
2 85	71	15 40	.....Glencairn	15 20
3 35	83	16 16	..... Elliott	
3 65	91	16 48	......Laurier......	14 06
4 00	100	17 15	.....Makinak.....	13 40
4 30	107	17 45	...Ochre River...	13 15
4 80	120	A18 30 L19 30	..... Dauphin.....	L12 30 A10 55
20	130	20 02	...Valley River...	10 23
5 45	136	20 25	..... Sifton	10 00
5 90	147	20 58	....Fork River....	9 25
6 40	159	21 35	...Winnipegosis...	8 45

D. B. HANNA,

Winnipeg. Superintendent.

LA PROVINCE DE

MANITOBA

Offre des advantages exceptionnels aux colons:—soit comme journalier, comme crémier, comme éleveur de bestiaux ou comme cultivateur.

Il n'y a jamais eu un temps plus opportun que le présent pour venir s'établir au Manitoba.

FAITS IMPORTANTS.

Il y a 25 ans, les principaux produits de Manitoba, étaient les fourrures des bêtes sauvages. Aujourd'hui les produits consistent en blé, bestiaux, beurre et fromage.

EN 25 ANS

La population s'est élevée de 12,000 âmes à 200,000; les terres en culture, de 10,000 âcres à 2,000,000; le nombre des écoles de 16 à 982.

Même durant les dix dernières annés; les resultats n'en sont pas moins remarquables; comme peut le faire voir le tableau suivant:

	1885.		1895.	
Blé	7,429,440	minots	41,776,038	minots
Avoine	6,364,253	"	22,555,733	"
Orge	1,113,481	"	5,645,036	"
Total	14,907.184	"	59,975,807	"

Augmentation dans dix ans, 45,068,623 minots

La superficie enculture, pour le blé, l'avoine et l'orge était:

En 1885 .... 566,228 âcres
" 1895 .... 1,722,773 "

Augmentation, 1,156,525 acres

La Province a un systême municipal, qui est simple économique et effectif. Les taxes, dans toutes les parties, sont conséquement reduites au minimum.

Des terrains peuvent être achetés, dans les differents localités, avec des termes de paiement três faciles. Des prix variant de $2.20 de l'âcre en augmentant. On peut encore obtenir des homesteads gratis, dans quelques parties de la Province.

On peut aussi obtenir, toutes les informations désirées, ainsi que des cartes, etc., en en-faisant la demande à—

THOS. GREENWAY,

Ministre de l'Agriculture et de l'immigration, WINNIPEG, MANITOBA

Ou à **W. D. SCOTT,**

Agent d'Immigration pour Manitoba, No. 30, Rue York, TORONTO, ONT